

**-de-vie de fruits**  
 ère qual. 20<sup>e</sup>. à fr. 2.40 le  
 oi depuis 5 litres, contre  
 ours.  
**RUEGGER, Distillerie**  
 Megiswil, (Nidwald)

---

**À vendre**  
 grande quantité de  
**Hardeaux.**  
 resser à MORAND Au-  
 s, à BROG.

---

it ménage sans enfant  
**cherche**  
**appartement**  
 e on environs, pour suite  
 e à convenir.  
 r. à Publicitas Bulle,  
 2531 B.

---

cidre  
 et poires  
 de :  
**cts** le litre,  
**cts** le litre.  
 ômes 1<sup>re</sup> classe.

---

**Morat.**

---

**R & Cie**  
**WINE**  
**nnels !**  
**CASION**

3200 fr.  
 5000 fr.  
 5000 fr.  
 7200 fr.  
 4800 fr.  
 7500 fr.  
 6800 fr.  
 6000 fr.

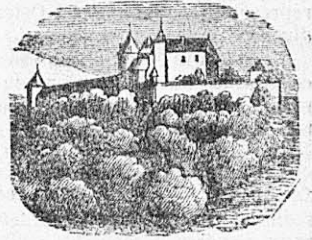
**es occasion**  
**ent revisés.**

---

**meubles.**  
**heures** de l'après-  
 ront vendus, par voie  
 rtenant à M. SAVARY  
 age et écurie.  
**M. Gremaud, syn-**  
**Gremaud Raymond.**



# LA GRUYÈRE



**ABONNEMENTS**  
 Suisse . . . 1 an, Fr. 6.—  
 „ . . . 6 mois „ 3.—  
 Étranger . . 1 an „ 10.—  
 „ . . . 6 mois „ 5.50  
 payable d'avance.  
 Prix du numéro : 5 cent.  
 On s'abonne dans les  
 bureaux de poste.

**JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : **L'ÉCHO LITTÉRAIRE**

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

**ANNONCES**  
 Carton de Fribourg . . 20 ct.  
 Suisse . . . . . 25 »  
 Étranger . . . . . 30 »  
 Annonces mortuaires  
 et rétractations . . 30 »  
 Réclames . . . . . 50 »  
 S'adresser à **Publicitas**,  
 S. A. suisse de publicité.  
 (Cercle catholique, 1<sup>er</sup> étage)

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 9<sup>04</sup> 12<sup>27</sup> (d. j. f. 15<sup>30</sup>) 15<sup>45</sup> 20<sup>17</sup> BULLE, dép. 6.- 10<sup>30</sup> 13<sup>15</sup> (13<sup>50</sup>) 17<sup>55</sup>

## Les légendes populaires.

La légende est l'histoire du peuple, écrite par lui-même ; c'est le récit, naïf ou terrible, de ses pensées, de ses joies, de ses douleurs, de ses craintes. C'est la légende qui le console et lui fait perdre patience ; c'est elle qui le distrait et le charme, aux longues soirées d'hiver, alors que l'ouragan hurle au dehors et que la pluie pleure contre les vitres embuées. Elle est comme une illustration charmante du passé mystérieux, comme une fleur odorante poussée au mur aride de l'histoire ; elle est à la fois fantastique ou enfantine, héroïque ou drôlatique ; elle évoque aux yeux éblouis du paysan et du montagnard, tout un monde de héros, de saints, de fées, de démons et de monstres et, sous le voile brillant de la fiction, tissé par l'imagination populaire, lui donne souvent de précieuses leçons de beauté et de vérité.

Chaque pays a ses légendes, mais c'est surtout dans les contrées montagneuses qu'elles se sont le mieux conservées, car les vallées, entourées de hautes montagnes, ont été, en quelque sorte, le sûr asile des antiques traditions. De toute la Suisse, c'est encore dans le Valais que l'on trouve le plus de légendes de tous genres, plaisantes ou tragiques ; chaque vallée a les siennes et plusieurs auteurs valaisans, entre autres Mario, Mrs Ruppen et Teheinen, Solandieu, L. Coquo, les ont collationnées dans des volumes fort intéressants. Naturellement, beaucoup de ces légendes se rapportent à des trésors mystérieux, que gardent des monstres épouvantables. Une des plus curieuses est celle de la Roche mystérieuse.

Sur le sentier qui mène de Salvan à Fénestral, il y a un trésor, qui n'est visible que tous les cent ans, sur le coup de minuit.

Or, il y a une cinquantaine d'années, un habitant de la vallée, Jean Vœffray, montait voir ses bêtes, qui étaient au pâturage de Barberine. Il était parti la nuit, pour éviter la chaleur. Tout à coup, il entend chanter. La voix qui résonnait dans le silence de la nuit était une voix de femme, douce comme celle des anges et Vœffray n'en avait jamais entendu de pareille, même à la messe des jours de fête. Il s'approcha et soudain il aperçut, illuminée par la clarté de la lune, assise sur une grosse pierre qui dominait le sentier, une jeune fille blonde, avec des yeux caressants et une peau d'une finesse et d'une blancheur merveilleuses ; elle était vêtue d'une longue robe de soie pâle brodée de pierres, qui étincelait dans la traînée lumineuse de la lune ; sa chevelure dénouée, rehaussée de grappes de perles, tombait, en ondes soyeuses, sur ses épaules et elle chantait, tout

en peignant ses cheveux avec un peigne d'or.

Le montagnard s'approcha et lui dit :

— Eh ! par Dieu, qui es-tu, la belle ?

La jeune fille le regarda avec tristesse et répondit :

— Je suis une âme en peine et il ne dépend que de toi de me rendre le repos éternel. Si tu le veux, tu auras pour récompense un trésor incalculable, caché sous la pierre qui me sert de siège.

— Que faut-il donc que je fasse ? demanda Vœffray, ému par cette infortune autant peut-être que par l'appât du gain.

— C'est bien simple, répondit-elle. Il faut me donner trois baisers.

Le montagnard allait s'élançer, pour satisfaire le désir de la belle demoiselle, mais celle-ci l'arrêta :

— Ce n'est pas aussi facile que tu le crois. Pour le premier baiser, je serai telle que tu me vois : pour le second, j'aurai changé de figure et te ferai peur, peut-être ; pour le troisième, j'aurai changé encore et, certainement tu auras horreur de moi. Mais ne crains rien, et dis-toi bien que ce sera toujours moi, sous quelque forme que je t'apparaisse.

— C'est bien ! dit le montagnard. Puis, il retira son chapeau, s'approcha de la jeune fille et l'embrassa gaillardement sur les joues. Aussitôt la vision charmante disparut et Vœffray se trouva seul et un peu surpris. Mais il ne tarda pas à entendre un bruit de cailloux qui roulaient sur le sentier. Il regarda et vit un bouc énorme qui avançait vers lui, tête baissée, cornes en avant. Il fit bonne contenance, écarta la bête menaçante de son bâton ferré, malgré les tentatives qu'elle faisait pour l'éventrer, puis, soudain, il se précipita sur elle, prenant son courage à deux mains, la saisit et, malgré les efforts qu'elle faisait pour s'échapper, parvint à la baisser sur le front. Alors le bouc disparut, aussi vite que la belle demoiselle, et Vœffray se réjouissait de la belle tournure que prenait l'aventure, quand un bruit formidable, semblable à celui du vent qui hurle dans la forêt, le fit tressaillir. Et il recula d'horreur, car il vit venir sur lui un serpent énorme, qui déroulait ses anneaux monstrueux ; de sa bouche béante sortait un dard menaçant et ses yeux resplendissaient dans la nuit comme le reflet des flammes de l'enfer.

Pardonne, il s'arrêta, se dressait sur la queue et prenait son élan, pour se précipiter sur le pauvre montagnard. Celui-ci, bien que transi de peur, se rappela ce que lui avait dit la jeune fille et, fit deux pas pour aller vers le monstre, mais la bête fit entendre un sifflement si aigu et une telle lueur s'échappa de ses yeux, que Vœffray

perdit la tête et prit la fuite du côté de Salvan ; mais son émoi ne l'empêcha pas d'entendre très distinctement le bruit d'un gros sanglot. Il regretta toute sa vie d'avoir été aussi lâche « non pas pour le trésor », disait-il, mais parce qu'il avait damné, par sa faute, une si belle âme en peine.

La pierre où était assise la belle demoiselle existe toujours sur le sentier de Fénestral, mais le trésor a disparu, car un gnome de la montagne l'a emporté sur le col de Tanneverge, où jamais personne ne le retrouvera plus. Jules MONTIGNY.  
 (Lectures du Foyer.)

## Le Cercle fribourgeois de Genève.

On nous écrit :

Maintenant que les fêtes fribourgeoises de Genève ont pris fin, après avoir, par leur caractère et leur éclat, surpris ceux-là mêmes qui avaient coopéré le plus à leur préparation, le Cercle fribourgeois de Genève se doit de rappeler devant le public du canton de Fribourg le but qu'il s'était proposé en premier lieu, lors de sa fondation.

Ce but, cher à quelques citoyens transplantés en territoire genevois, à notre dévoué président M. le D<sup>r</sup> Fragnière en particulier, étant de montrer à quel degré ils vouent leur affection à ce qui vient du pays natal, consistait à réunir en un même foyer leurs concitoyens dispersés dans la grande cité du Léman et dans ses environs, pour y faire flotter le drapeau noir et blanc familier au regard et au cœur de chacun d'entre eux.

Notre Cercle a surtout pensé que, par ce moyen, il serait plus aisé de rendre tant de Fribourgeois isolés, dont bon nombre ne sont pas du jour au lendemain transformés de campagnards en citadins, plus certains de la considération que Genevois et Confédérés leur vouent, sans qu'ils s'en rendent bien compte.

Du reste, jamais on n'a mieux compris qu'à l'heure présente, la nécessité de l'union entre les divers éléments qui constituent le peuple suisse.

Le besoin de cette union entre éléments confédérés, M. le conseiller d'Etat Perrier nous l'a démontré en d'excellents termes et les représentants autorisés de la république de Genève en ont apporté une confirmation élogieuse, attestée par des faits tels que la présence de M. Gustave Ador, ancien président de la Confédération, à l'entrée en gare de notre corps de musique de Landwehr. Genève nous l'a attesté encore par la délégation de MM. Rully et Dusseiller, conseillers d'Etat ; (M. Gignoux, président du Conseil d'Etat, absent et le Conseil administratif de la ville de Genève, empêché, se sont excusés et ont adressé au Cercle quelques mots aimables) ; par l'empressement qu'à mis la Landwehr genevoise à accompagner sa sœur et à la combler d'attentions ; par la gracieuseté de la vénérable Société de l'Arquebuse, qui

d'ordinaire n'offre son admirable salle des Rois qu'aux grandes associations patriotiques auxquelles elle nous a fait l'honneur de nous assimiler ; par la sollicitude de la commune des Eaux-Vives (représentée par un de ses conseillers administratifs, M. Penney), qui nous a prêté son parc aux splendides ombrages. Enfin, Genève nous a témoigné sa considération par l'affluence inusitée de sa population aux abords de la gare et le long du parcours que devait suivre le cortège, devant le monument national, devant la statue de Berthelier, cela malgré les menaces d'une pluie diluvienne qui nous fut heureusement épargnée, Et le succès du concert du Victoria-Hall, est-il nécessaire d'en parler encore ?

D'un pareil élan de sympathie confédérale, le Cercle fribourgeois et la colonie fribourgeoise qu'il s'honore de représenter, ne perdront pas de bien longtemps le souvenir. Après en avoir marqué sa profonde gratitude à tous les hommes et groupements que nous venons d'énumérer, le Cercle se doit de reporter une part de l'honneur de son succès sur ceux qui l'ont si bien encouragé et soutenu que sa tâche en fut singulièrement simplifiée et allégée : à M. le conseiller fédéral Musy, qui a bien voulu prendre la

fête sous son égide par l'acceptation de la présidence d'honneur ; au gouvernement de Fribourg et à son distingué délégué, M. Perrier, qui s'est largement multiplié ; à ceux qui ont répondu, quoique de loin, à l'invitation : MM. Buchs, conseiller d'Etat, Deschenaux, juge fédéral, D<sup>r</sup> Collomb, son membre distingué, colonel Chauvet, etc. Quant à la Landwehr de Fribourg elle-même, qui a fait les frais de la fête, le Cercle espère qu'elle aura recueilli, par les honneurs et acclamations dont elle a été l'objet, la récompense de son dévouement à notre colonie.

Nous devons remercier en outre les associations fribourgeoises, genevoises et confédérées qui s'étaient fait représenter par leurs drapeaux ou par des délégations.

C'est grâce à tant d'encouragements que le Cercle fribourgeois de Genève se flatte d'un succès inespéré, comme c'est grâce à eux qu'il garde l'espoir de persévérer dans son œuvre.

## NOUVELLES SUISSES

**23<sup>e</sup> marché concours de Berne-Ostermundigen.** — Du 31 août au 2 septembre, se tiendra le marché-concours de taureaux de la race tachetée rouge.

Le choix sera grand dans toutes les catégories et pour toutes les bourses. A côté de sujets de tout premier choix, issus des meilleurs souches de notre élevage, on trouvera aussi des élèves de bonne qualité et de qualité moyenne, de sorte que syndicats d'élevage, éleveurs et marchands pourront choisir ce qui leur convient.

La catégorie des jeunes taureaux âgés de 1 1/2 à 2 ans sera surtout bien

représentée cette année à Ostermündigen.

Le concours de collections assurera, cette année de nouveau, quoique en moins grand nombre, des collections très intéressantes.

La crise des chemins de fer fédéraux. — L'excédent des recettes réalisées par les chemins de fer fédéraux, pendant le mois de juillet, est de 1,680,000 francs seulement; l'an passé, il avait été de 7,330,000 francs.

L'excédent des recettes pour les sept premiers mois est de 2,520,000 fr., au lieu de 25,588,000 francs!

Argovie. — Assassinat simulé. — L'enquête sur la disparition de M. Otto Balsiger, d'Augst, dont on a retrouvé le chapeau, la cravate et la bicyclette à côté d'un bâton ensanglanté, a établi que Balsiger, se trouvant dans une situation financière difficile, a simulé un assassinat et qu'il a passé en Allemagne.

Enseveli vivant. — A Mettenwil, près de Brittnau, trois ouvriers creusant un puits pour trouver de l'eau ont été enterrés à 5 m. de profondeur, ensuite d'un éboulement. Deux ont pu être sauvés, tandis que le troisième, Emile Widmer, est mort.

Valais. — Les accidents alpestres. — Le jeune Vianin, d'Ayer, 13 ans, berger, a fait près de l'alpe de la Lex une chute du haut d'une paroi de rocher, au pied de laquelle ses camarades ont retrouvé son cadavre.

A L'ETRANGER

FRANCE

Ecrasés sous une récolte

Satisfait de sa récolte, et son grain monté au grenier, le fermier Brissault, demeurant à Châjillon (Indre), avait convié son personnel et des voisins à un repas qui se donnait à la grange. Le café était servi, quand une grosse poutre céda sous le poids du grain et le plancher du grenier s'effondra. Il y eut un mort et cinq personnes à moitié tuées.

Les enfants en Russie bolchéviste.

Une dépêche de Lemberg annonce que 50.000 personnes souffrant de la famine ont envahi Olgopol, en Ukraine, et de là se sont dispersées de village en village, volant et pillant tout sur leur passage.

Le nombre des enfants qui ont été abandonnés par leurs parents et qui sont tombés à la charge de l'Etat s'élève à 300,000.

FEUILLETON DE LA GRUYERE

La Somnambule

PAR

54

AUGUSTE GEOFFROY.

— Je vous le répète, monsieur Vergenne, j'ai confiance et je ne vous demande rien.

— Mais il me plaît, à moi, de vous dire...

— Ecoutez donc!...

— J'écoute...

— L'appartement d'Ansis Dubreuil, que je connais, est des plus modestes; il ne nous sera donc pas difficile d'en trouver, aux environs du sien, un somptueux comparativement. — En égoïste, en orgueilleux qui ne se défie de rien parce qu'il se croit supérieur à tout, Lévesque la néglige, ne la promène presque jamais. Ses dimanches sont donc presque toujours solitaires et nous aurons sa visite quand nous la voudrons, même le soir en semaine, pour prendre le thé et se reposer un peu à la sortie de son travail.

— Ça va donc être bien long tout cela! Et mon pauvre ami qui attend, et sa mère qui se meurt!...

— En brusquant nous perdrons tout... — Dès qu'elle se sera familiarisée, qu'il y aura eu de notre part assez de démonstrations

Sur les rives du Volga, des milliers d'enfants passent la nuit sans aucun abri, et vivent de mendicité ou de vols.

Une cité d'enfants a été organisée à Samara, mais les vivres de sont pas en quantité suffisante.

CANTON DE FRIBOURG

Tirage financier. — Le 86<sup>me</sup> tirage des séries de l'emprunt à primes de 1878 de la ville de Fribourg a eu lieu le 16 août.

Sont sorties les séries :

Table with 5 columns of numbers representing lottery results.

Le tirage des lots aura lieu le jeudi 15 septembre prochain.

Secours mutuels. — Les délégués de la Fédération des sociétés de secours mutuels de la Suisse romande se réuniront à Fribourg le 4 septembre. Ils discuteront, entre autres, la révision de la loi fédérale de 1911 sur l'assurance en cas de maladie.

L'annuaire de Publicitas. — Obligée de suspendre pendant quelques années la publication de son Grand catalogue de journaux, la Société Publicitas vient d'en reprendre la tradition et d'éditer son annuaire pour 1921. Cette publication sera certainement la bienvenue dans le public, qui sera heureux d'y retrouver les indications précieuses qu'il avait coutume d'y puiser.

Elle contient des données aussi exactes et complètes que possible sur les divers genres de journaux du monde entier, avec, en complément, de nombreuses annonces de journaux fournissant les renseignements les plus variés. Il faut encore mentionner la liste des succursales et agences de la Société en Suisse et à l'étranger avec leurs adresses exactes ainsi qu'un répertoire des localités pour les jour-

sympathiques pour qu'elle ne puisse deviner le but auquel nous voulons atteindre, je lui montrerai, au cours d'une scène préparée, l'imitation du bracelet que je crois lui avoir appartenu et alors... nous saurons, je vous le promets!

Dix minutes plus tard, l'inspecteur de la Sûreté partit en emportant trois billets de mille francs que mademoiselle lui avait remis, et comme dix heures sonnaient seulement il voulut terminer sa journée en compagnie de Lévesque.

Quand celui-ci arriva, vers minuit, à son cercle, il ne fit même point attention à un jeune homme, quelque stégiaire sans doute, pensa-t-il, qui plongé d'abord dans la lecture des journaux se leva peu après pour passer dans la salle de jeux et regarder ceux qui maniaient les cartes.

Lévesque joua et perdit, joua de nouveau et perdit encore; quand il fallut aller se coucher, il était débiteur d'une somme assez considérable.

Sa bonne humeur n'en parut cependant point affectée, ce qui avait lieu d'étonner chez un homme sans fortune et réduit à son indemnité de député car, absorbé par la politique, l'avocat ne plaidait plus guère.

Ça étonna aussi l'inspecteur, qui, sans affectation, ne l'avait point quitté des yeux; il rapprocha ce fait de renseignements sur le dernier séjour de M. de Fronville comme consul, renseignements qui lui avaient été

dressés, le matin même, par un collègue de la police anglaise.

Et une grande lumière chassa les dernières ténèbres de son esprit.

Fronville avait emporté d'Orient le prix d'une mine secrètement vendue.

Qu'était devenu cet argent?

Pour Vergenne, Lévesque l'avait volé après avoir assassiné son ami.

Il puisait évidemment au magot car il commençait à jouir d'une réputation de beau joueur.

Peut être en cherchant, en se faisant l'ombre invisible de l'avocat, mettrait-il la main sur ce dépôt, sur ces banknotes souillées de sang.

Lévesque était habile, dissimulé, mais aussi c'était un rêveur, un maniaque; il n'était pas toujours sur ses gardes.

Et ça ne parut pas bien difficile à l'inspecteur de surprendre un geste, d'épier une démarche.

Pourquoi par exemple avait-il jeté un coup d'oeil inquiet du côté de la bibliothèque en la voyant remplie d'avocats qui en bousculaient les vitrines pour retrouver un volume de Dalloz égaré?

Pourquoi? Il allait décidément falloir revenir de temps à autre au cercle et même s'y mettre à étudier les juriconsultes de la bibliothèque.

C'est là qu'il passerait ses instants libres désormais.

La Commission d'experts, réunie à Bulle durant deux jours la semaine dernière, dont nous avons déjà causé dans notre dernier numéro, était chargée d'examiner le projet Milliet concernant la nouvelle loi fédérale sur l'alcool. Ce projet tend aux fins suivantes :

1° Réduction de la consommation de l'alcool à boire, en fixant des prix de vente élevés pour l'alcool de bouche, en diminuant le nombre des distilleries et en réglementant le commerce de détail et le débit;

2° Augmentation de la consommation de l'alcool à brûler et de l'alcool industriel par l'abaissement du prix de l'alcool dénaturé;

3° Dégrèvement des produits exportés, fabriqués au moyen de l'alcool de bouche;

4° Protection de la culture des pommes de terre et des fruits par la limitation de l'importation de l'alcool, la régie étant obligée de prendre livraison de l'alcool de pommes de terre et de fruits sur la base de contingents fixés littéralement et en garantissant des prix qui assurent aux agriculteurs et aux distillateurs un rendement suffisant pendant la durée normale de dix ans.

5° Utilisation des déchets de fabriques indigènes dans la production de l'alcool.

6° Produit fiscal plus considérable pour le compte de la Confédération et des cantons, résultant essentiellement des bénéfices du monopole sur la vente de l'alcool de bouche, du rendement

des droits de monopole et des taxes imposées à la fabrication.

Cette révision, a dit M. Musy, répond à un changement de situation qui met en péril à la fois le contrôle de la Confédération et les recettes fédérales et cantonales. Tandis que la Régie a livré en 1913 52,000 hectolitres d'alcool, elle n'en a livré que 18,000 en 1920; au contraire, la distillerie privée, qui n'a livré que 27,000 hl. en 1914, en a livré 72,000 en 1920. C'est la production du fruit à distiller et le développement des distilleries privées qui ont produit ce changement. Les producteurs auraient cependant intérêt à l'extension du monopole, l'alcool étranger devenant une concurrence redoutable. On peut en acquiescer à 48 francs l'hectolitre, tandis qu'il faudrait maintenir le prix actuel de 750 fr. pour l'alcool pur.

On mande de Bulle à la « Revue » : L'entente s'est faite sur les points suivants : La fabrication des alcools est subordonnée à l'obtention de convention imposant la livraison à la Confédération des produits obtenus et l'obligation pour celle-ci de les prendre en totalité. La limitation actuelle de la quantité des pommes de terre distillables (30.000 hl. au maximum) est maintenue. Une exception au monopole est faite pour les alcools obtenus avec les fruits à noyau, la gentiane et le genévrier. Les représentants du vignoble ont obtenu que cette exception soit étendue aux alcools de marcs de raisins et lies de vin. Pour ces spécialités, il sera payé un droit de fabrication qui dispensera de l'obligation de livrer à la Confédération les produits obtenus. La distillation se fera dans des appareils soumis à un contrôle. Le colportage des alcools, même dissimulés sous le nom de présentation d'échantillons, est interdit. Le commerce de détail reste sous la surveillance des cantons.

GRUYÈRE

Pour une nouvelle loi fédérale sur les alcools.

L'Harmonie Lausannoise à Bulle. — Nous apprenons que l'Harmonie Lausannoise (harmonie municipale) viendra rendre visite au Corps de Musique de la Ville de Bulle, dimanche prochain 28 août 1921. Des relations de bonne amitié s'étaient établies entre les deux sociétés à la Fête des Vignerons, à Vevey, en 1905 et dès lors se sont régulièrement entretenues. En 1906 déjà, sauf erreur, l'Harmonie Lausannoise était venue donner un concert à Bulle et avait eu l'occasion de fraterniser avec ses amis du Corps de Musique et la population de Bulle. M. le Conseiller national P. Maillefer, président d'honneur, l'accompagnait. A cette époque, nos amis de Lausanne étaient venus en civil. Cette fois ils nous arriveront dans un uniforme inauguré dernièrement et que l'on dit d'une sobre élégance. Ils seront accompagnés de nombreux Lausannois, parmi lesquels plusieurs Fribourgeois. Notre Corps de Musique les recevra à la gare, puis un cortège se formera pour se rendre à la Promenade, où un concert aura lieu dès 11 heures. Le bénéfice sera affecté à l'œuvre de St. Vincent de Paul. En cas de pluie, le concert aura lieu dans la grande salle de l'Hôtel de Ville.

L'Harmonie Lausannoise à Bulle.

Et Vergenne regagna sa petite chambre garnie en se frottant les mains. Lévesque lui aussi avait un rire muet en ouvrant la porte de la rue Rivoli. Les deux adversaires, inconnus l'un de l'autre, étaient joyeux. Le premier se disait qu'il tenait son criminel; le second qu'il jouissait de son crime. Qui allait l'emporter? L'inspecteur était bien fin, mais l'avocat était bien fort.

Des preuves! Il fallait des preuves! Et où en trouver? Lévesque avait peut-être cent fois plutôt raison de ricaner dans sa barbe que le policier de se frotter les mains. (A suivre.)

En 1. A... npli... vertu... mett... jeur... Fopér... Vers... 6. M... Blank... T... M. A... Tour... matir... cours... à Van... très p... bes... relev... eile... Son... l'Hôp... Es... nète... ment... Da... actu... suite... tions... moind... festa... seme... gard... fête... faisa... No... Elles... de no... signi... notre... Gr... ment... d'ina... sons... plus... de s... « Me... Ce... pui t... l'aut... aux... une... mer... men... tions... idée... dure... belle... Il... gara... bile... déta... à ce... elles... sure... Ce... réus... 6 et... silla... répo... pro... viro... don... cett... ches... L... bell... à ce... min... S... dans... J... prop... les... S... Bai...



## Garage ADOR & Cie

### LAUSANNE

# Prix sensationnels !

## VOITURES OCCASION

Ford 4 places, parfait état. Eclairage électrique	3200 fr.
Pic-Pic châssis 80 x 120 Revisé en bon état	5000 fr.
Bianchi camion d'une tonne. Pont ridelles et bâche	5000 fr.
Pic-Pic torpédo, très bon état, 80 x 120, role Stepany	7200 fr.
Renault camion 1000 kilos. 820 x 120 jumelés	4800 fr.
Zust torpédo avec ballon. Belle voiture pour taxi	7500 fr.
Zedel torpédo, 72 x 120, revisée Stepany. Eclairage Aga	6800 fr.
Panhard 20 HP. Torpédo. Eclairage électrique	6000 fr.

**Grand choix de voitures occasion de tous types, entièrement revisées.**

**Kiosque de la Promenade, à Bulle**  
Dimanche 28 août, à 11 heures

# Grand Concert

donné par l'Harmonie Lausannoise  
(Harmonie municipale)

Direction : M. NAUBER-GAUDIN, prof.

Entrée : 60 centimes (taxe communale comprise).  
Le bénéfice sera affecté à l'Oeuvre de St Vincent de Paul.

## A vendre d'occasion

15 lits Louis XV neufs, en bois dur, matelas bon crin, pour 250 fr. Lits Renaissance 120 fr. 30 lits fer complets 50 fr. Couchettes 40 fr. Salles à manger neuves, bois dur, 8 pièces, 750 fr. Chambres à coucher neuves et d'occasion, depuis 800 fr. à 1200 fr. Divans moquette différentes nuances, de 80 à 190 fr. Chaises 10 fr. Tabourets 2 fr. 80. Lavabo marbre et glace, 200 fr. Tapis de tables velours, 25 fr. Milieux de chambre, 40 fr. Tables rallonges de 60 à 150 fr. Commode-bureau neuve, bois dur, 200 fr. Commodes plates, 80 fr. Armoires 2 portes 130 fr., à 1 porte, 40 fr. Armoires à glace, 150 fr. Canapés, 120 fr. Poussettes de campagne neuves, charrettes, 45 fr. Dressoirs depuis 150 à 400 fr.

Aux Meubles d'occasion  
**Delaloye - Semblanet**  
rue Vevey 180, BULLE  
Téléphone 156.

## A VENDRE

d'occasion : 1 beau lit Louis XV complet, 1 table de nuit, 1 table ronde, et plusieurs chaises, tout à l'état de neuf. S'adresser à Publicitas S.A. Bulle, sous P. 2683 B.

Le soussigné informe le public de La Tour, Bulle et environs qu'il vient de s'installer à

## La Tour-de-Trême

vis-à-vis de l'Hôtel de Ville

**tailleur pour hommes**

Travail consciencieux - Prix très abordables.  
Se recommande,  
Denis Protmann.

## Mises publiques.

Le jeudi 1<sup>er</sup> septembre prochain, dès 9 heures et de midi au jour, sur la place du Château, à Bulle, on vendra en mises publiques, des brochettes, des copeaux tourbes, pioches à défricher, pelles carrées, pelles rondes, des panieras, sacs, limes et quantité d'objets trop longs à détailler.

Par ordre :  
**BRUHABDT, huissier.**

## A VENDRE un potager

à 4 trous à l'état de neuf. S'adres. à Publicitas Bulle, sous P. 2673 B.

## Poux de tête

disparaissent en une nuit avec leurs œufs, par le « Pousna ». Prix fr. 1.60. — Discretion. G. Rossel, Utzwil (St Gall).

## Racines de Gentiane

fraîches et propres

**sont achetées**

aux prix du jour.

## GRANDE-GRUYÈRE S. A. Bulle.

Ci devant Etabl. J. Blanc.

## A vendre

une nichée de beaux petits porcs de 7 semaines, chez Louis GRANDJEAN, La Tour-de-Trême.

## A vendre

une grande quantité de **bardeaux.**  
S'adresser à MORAND Auguste, à BROC.

Petit ménage sans enfant **cherche appartement**

à Bulle ou environs, pour de suite ou date à convenir.  
S'adr. à Publicitas Bulle, sous P. 2531 B.

## A vendre un dépôt

avec cave cimentée, situé en gare de Bulle.  
S'adresser à Publicitas S.A. Bulle, sous P. 2631 B.

## PERDU

entre le Col du Pillon et Broz, **une roue de sûreté de side car Motosacoche.**  
Prière d'aviser Publicitas, Bulle, contre récompense.

## A louer

**15 poses repais**

pour un troupeau.  
A dresser offres et prix par jour jusqu'au 28 août, à A. MURTEL, aux Ad.oux EPAGNY.

## On demande

un bon berger pour 12 vaches, ch z R Chollet, à Arrex s/ Nyon.

## Existenz

Alte Schwiz Firma vergibt das Alleinvertriebsrecht eines hochrentablen Massagebrauherstellers. Fr. 800 - 1000 monatl. Verdienst b. entspr. Umsatz. Nötiges Kapital Fr. 3 - 4000 n. wird verlangt. Die U.bern. eignen sich als Haupt od. Nebenverdiens'. Prima Refer. z. Verfüg. Risiko absolut ausgeschlossen. Service erst h. Bewerber die über ob. Kapital verfügen erh. mit. Ankauft durch Bahnpostfach 348, Zürich.

## A vendre une bonne jument

de trait, de 9 ans, no. re.  
S'adresser à Alfred RÉMY, à Fliedroz (Pays-d'Enhaut).

## Employé de bureau

ayant longue pratique des affaires et de toute confiance, cherche occupation  
S'adres. à Publicitas Bulle, sous P. 2656 B.

## A vendre

une nichée de **beaux porcs** de 7 semaines chez J. MORET, au Coude. Bulle.

## A vendre

**2 beaux porcs** de 5 mois, ainsi qu'une certaine quantité de bon lard de campagne, bien fumé.  
ON ACHÈTERAIT au prix du jour un char de paille rendu à domicile.  
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 2690 B.

## A vendre

une couvée de 14 **POUSSINS** d'un mois avec la mère, poussins 1920, ainsi que 15 poules de 1920.  
S'adresser à Chabert-Rigolet, Pont-la Ville.

# 4 Offres avantageuses

Flanelette coton pour lingerie depuis 95 ct. le mt.

Cotonne pr tabliers dep. 1.50 le mt.

Chemises couleurs pour hommes depuis 3.50 la pièce.

Toile pr. lingerie depuis 90 ct. le mt.

Assortiment complet d'Articles pr. Trouseaux aux derniers prix de baisse. Cadeau utile à tous fiancés.

**Léopold BRUNSCHWIG, Bulle.**

Le soussigné a l'avantage d'aviser le public de Bulle et environs qu'il vient d'ouvrir un

**ATELIER de ferblanterie, appareillage et couverture à l'ancienne usine Bertschy (près de l'église).**

Fourniture de chaux. — Réparations d'articles de ménage, chauffe-bains, etc.

Travail prompt et soigné. — Prix modérés.

Se recommande.

**Oscar BUNKI, ferblantier, Bulle.**

**Persil pour lainage**

## Vente d'immeubles.

Le lundi 29 août, dès 2 heures de l'après-midi, à l'Aigle-Noir, à Riaz, seront vendus, par voie de mises publiques, les immeubles appartenant à M. SAVARY Boniface, soit :

1. N° 173. Maison d'habitation, grange et écurie.
2. Pré et jardin de 40 perches.

Pour renseignements, s'adresser à M. Gremaud, syndic de Riaz.

Pour l'exposant : Gremaud Raymond.

## CABINET DENTAIRE H. DOUSSE

Chirurgien-dentiste

— BULLE —

reçoit de 9 à 12 heures et de 2 à 5 heures.

À Châtel St Denis, le lundi, reçoit de 10 à 12 heures et de 2 à 5 heures.

## BUREAU D'AFFAIRES C. DUVANEL, à BULLE

Affaires immobilières. — Gérances d'immeubles et de fortunes. — Renseignements.

Recouvrements. — Encaissements.

— CONDITIONS AVANTAGEUSES —

## VINS blancs et rouges

Vins fins. - Grenage. - Malaga à très bon marché.  
Se recommande.

**Juan Moreno, Bulle**  
(à côté de l'Hôtel de l'Ecu).